

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elle à la gestion des risques dans les sociétés développées ?

--

Quels sont les effets du partage des risques ? (3/3)

--

Fichier d'activités

Etape 1 : Vérification des connaissances

Document X : titre du document

Etape 2 : Exercices

Document 1 : L'aléa moral dans le domaine de la santé

"En économie de l'assurance, il y a présence d'aléa moral dans une situation où l'assureur n'observe pas certaines actions entreprises par l'assuré, actions pouvant conduire à une aggravation du risque. [...] On distingue généralement deux types d'aléa moral : l'aléa moral ex ante et l'aléa moral ex-poste.

Il y a aléa moral ex ante lorsque du fait d'être mieux assurée, la personne se met à adopter des comportements susceptibles d'augmenter la probabilité de survenance d'un problème de santé. Il y aurait donc aléa moral ex ante si certaines personnes, du fait d'être assurées, changeaient leur hygiène de vie en adoptant des comportements à risque pour leur santé (comme réduire leur effort de prévention). Compte tenu de l'impact négatif sur le bien-être d'un état de santé dégradé, on estime généralement que cette source d'aléa moral est, dans le contexte de la santé, relativement limitée.

L'aggravation du risque peut aussi provenir d'une augmentation de l'ampleur des soins administrés une fois le problème déclaré : c'est l'aléa moral ex post. Il y aura aléa moral ex post si, face à un problème de santé, la personne va se mettre à dépenser plus si elle est mieux assurée. Notons que cette surconsommation n'est pas forcément du fait de l'assuré. La littérature récente met ainsi l'accent sur le risque moral à l'initiative du producteur de soins, qui n'a aucun intérêt à limiter le volume de soins qu'il prescrit, notamment lorsqu'il est rémunéré à l'acte. [...] Cette augmentation de la consommation de soin générée par le comportement du médecin recoupe le phénomène désigné en économie sous le terme de demande induite. [...] Dans le cas où cette stratégie passe par le fait d'inciter les patients à revenir plus souvent ou par la manipulation du contenu en actes techniques des consultations, le phénomène de demande induite recouvre en partie celui d'aléa moral. "

Valérie Albouy, Bruno Crépon, "Aléa moral en santé : une évaluation dans le cadre du modèle causal de Rubin", Insee, 2008

Q°1 : Distinguez aléa moral ex ante et ex post.

Q°2 : Illustrez chacune des deux notions.

Q°3 : Lorsque les banques investissent dans des innovations risquées, leur comportement illustre-t-il un aléa moral ex ante ou ex post ?

Q°4 : Quels peuvent être les risques de ces asymétries d'information pour les dépenses publiques de l'Etat ?

Exercice X : titre de l'exercice

Document 2 : Les effets positifs de la protection sociale

L'analyse économique de la protection sociale nécessite également de s'inspirer d'autres apports théoriques, développés par exemple dans le champ de l'économie de la santé. Ceux-ci montrent notamment l'intérêt d'assurances publiques obligatoires ne pratiquant pas une tarification liée au risque pour faire face aux problèmes de sélection ou d'écrémage des risques, et être à même de proposer à tous les agents, même ceux considérés comme des "mauvais risques", une assurance à long terme à des coûts non prohibitifs. Il importe de la même façon de tenir compte du rôle de la protection sociale vis-à-vis de la formation du capital humain et de la productivité des travailleurs, qu'il s'agisse du maintien en bonne santé des actifs potentiels, de l'entretien de leur employabilité, ou de l'amélioration, via les transferts, de la situation sociale (et des perspectives scolaires) des enfants des familles pauvres. L'une des missions essentielles de la protection sociale, qui a été au fondement de la création des assurances chômage, est enfin de contribuer à faciliter les adaptations économiques et la prise de risques, et de limiter les conséquences sociales des évolutions liées aux restructurations d'activités et à l'internationalisation des économies, évolutions dont l'intensification est, comme l'a souligné Tony Atkinson, susceptible de conduire à des besoins de protection à la fois accrus et renouvelés.

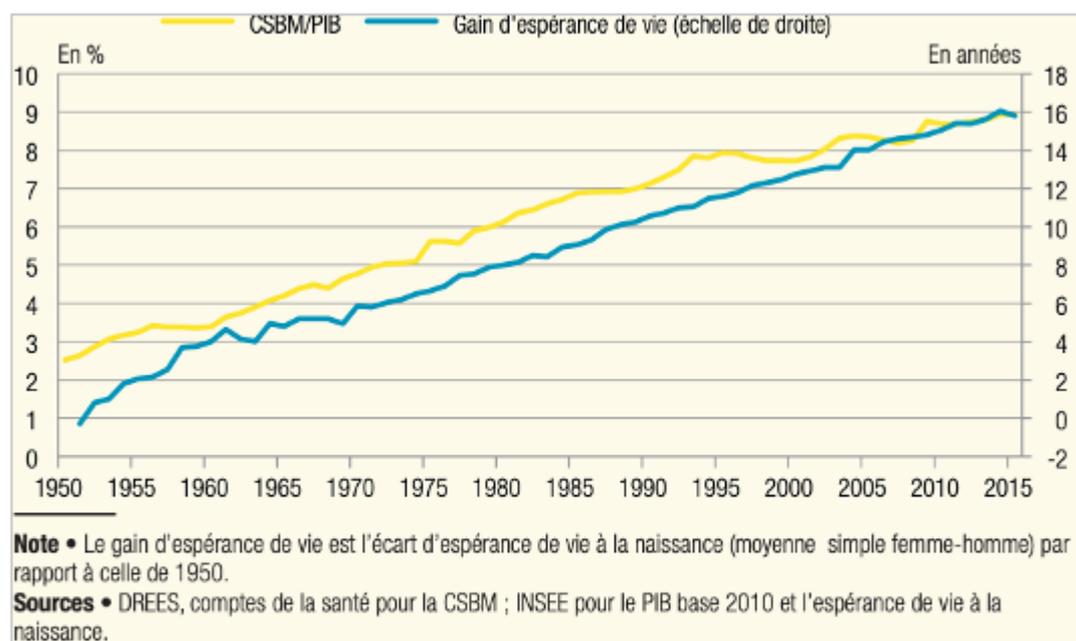
Mireille Elbaum, "Protection et solidarité en France. Evolutions et questions d'avenir", Revue de l'OFCE, vol. 102, n°3, 2007.

Q°1 : Rappelez le principe de gestion des risques sur lequel repose la protection sociale.

Q°2 : En quoi ce principe contribue-t-il au capital humain et à la productivité des travailleurs ?

Q°3 : Pourquoi la protection sociale revêt-elle un intérêt économique pour une société dans le contexte de "restructuration d'activités et [d']internationalisation des économies" ?

Document 3 : Part de la consommation de soins et de biens médicaux dans le PIB (CSBM/PIB) et gain en espérance de vie



Hélène Soual, « Les dépenses de santé depuis 1950 », *Études et résultats*, DREES, juillet 2017.

Q°1 : Énoncez la corrélation observée.

Q°2 : Faîtes une phrase permettant de donner du sens aux données de l'année 2015.

Q°3 : Expliquez le lien de causalité entre les deux variables.

Document 2 : Partage du risque, interdépendances et esprit d'entreprise

L'industriel Henri Ford¹ a dit un jour : "New York n'est pas la création des hommes, mais celle des assureurs. Sans les assurances, il n'y aurait pas de gratte-ciel, car aucun ouvrier n'accepterait de travailler à une pareille hauteur, en risquant de faire une chute mortelle et de laisser sa famille dans la misère. Aucun capitaliste n'investirait des millions pour construire de pareils buildings qu'un simple mégot de cigarette peut réduire en cendres."

Dans nos sociétés, le partage du risque est un élément central de la solidarité : le sauvetage des banques après le krach des subprimes fut en partie supporté par les contribuables américains, les cotisations versées par les salariés bien portant permettent d'indemniser les malades, le tunnel sous la Manche fut réalisé grâce aux garanties financières apportées par les États français et britanniques, etc.

Source : Thomas Fabre, Magnard, 2019

1. Henry Ford (1863-1947), un industriel américain de la première moitié du XX^{ème} siècle, est le fondateur de l'entreprise automobile Ford. Il est aussi connu pour ses méthodes d'organisation, le fordisme).

Q°1 : A quel principe de gestion du risque (prévention, mutualisation, diversification) les exemples suivants font-ils référence :

- l'ouvrier qui accepte de travailler à la construction de gratte-ciel
- le capitaliste qui investit des millions pour construire des buildings
- les banques qui ont investi dans divers produits dont les crédits subprimes

Q°2 : En vous appuyant sur le texte et d'autres exemples, expliquez pourquoi le partage des risques incite à l'innovation.

Q°3 : Quels sont les effets de ces innovations pour la croissance économique ?

Etape 3 : Quels sont les effets du partage des risques ?

Rédaction d'un paragraphe argumenté permettant de répondre à la question suivante :

Vous montrerez les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs du partage des risques (aléa moral) tant pour les individus que pour la société.

Votre rédaction doit respecter les consignes suivantes :

- Elle doit comporter deux parties, une consacrée à chaque type d'effet
- Chaque partie doit comporter deux paragraphes
- Chaque paragraphe doit énoncer :
 - o un argument (A), constitué d'un sujet, d'un verbe et d'un complément
 - o une explication exhaustive (E)
 - o une illustration composée d'un ou plusieurs exemples (I)